



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, *Conseillers*.

Séance du 19.11.19

#Objet : Approbation du plan de gestion culturelle intégré néerlandophone 2020-2025#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu que le Conseil communal en séance du 18.11.2014, a adopté le plan de gestion culturelle intégrée néerlandophone de Watermael-Boitsfort 2014-2019 ;

Vu le décret du 13 juillet 2001 stimulant l'intégration d'une politique culturelle intégrée ;

Vu l'arrêté d'exécution du 11 janvier 2002 de la communauté Flamande en application du décret du 13 juillet 2001 stimulant l'intégration d'une politique culturelle intégrée ;

Vu le changement du décret du 23 décembre 2006 prévoyant l'élaboration d'un plan de politique culturelle néerlandophone intégrée ;

Vu l'arrêté Ministériel du 13 février 2007 modifiant l'arrêté Ministériel du 29 mai 2002 arrêtant la structure du plan communal de la politique culturelle, le plan de la politique de la bibliothèque et le plan de la politique du Centre culturel ;

Vu le décret du 6 juillet 2012 sur la stimulation d'une politique culturelle locale durable et de qualité ;

Vu que le plan de la politique culturelle intégrée néerlandophone de Watermael-Boitsfort couvre la période jusque 2019 et qu'il faut donc introduire un nouveau plan couvrant la période 2020-2025 ;

Considérant que le plan de la politique culturelle 2020-2025 intègre les objectifs et actions sur base d'une consultation large de la population ;

Considérant que les membres du Adviesraad ont été désigné par le Conseil communal en séance du 25 juin 2019 ;

Considérant que ce plan a été visé par le Conseil d'administration du Gemeenschapscentrum Wabo, le Conseil d'administration de la POB Rozenberg et le Adviesraad cultuur;

Sur proposition du Collège échevinal,

DECIDE

D'adopter le nouveau plan de gestion culturelle intégrée néerlandophone de Watermael-Boitsfort 2020-2025, tel que repris en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 novembre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Daniel Soumillion